

Bouge ton été 2009 – subventions aux associations partenaires

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 39*

LE DEUX JUILLET DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 juin 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (jusqu'à la question n° 11), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme AUDIGOU Sabine, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°22), M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°5), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice, Mme LEGRAND Vérane, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (jusqu'à la question n°2), Mme EMO Céline, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°4).

Pouvoirs ont été donnés par Mme DELANDRE Béatrice à M. LEFEBVRE François, Mme LEGRAND Vérane à Mme SANOKO Barkissa, M. ELOY Frédéric à M. BREBION Bernard (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme FARGE Patricia, M. LAPENA Christian à M. TAVERNIER Eric, Mme MELE Claire à M. LEVASSEUR Thierry, Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme EMO Céline à Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (jusqu'à la question n°4)

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. François LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose que conformément au bilan 2008 de l'opération « Bouge ton été » et aux attentes de la Municipalité, le collectif regroupant des structures dieppoises œuvrant auprès des jeunes, a défini les objectifs et le programme d'actions de l'été 2009.

Ce dispositif, coordonné par la Ville de Dieppe et l'association Foyer Duquesne, a pour objectif de permettre aux jeunes qui ne partent pas en vacances de pratiquer des activités fondées sur une exigence éducative dans un but social et préventif. Une attention particulière sera adressée, cette année, aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. A travers ces manifestations, le rassemblement des jeunes et des structures des différents quartiers est recherché. La rencontre et la mobilité des publics sont également encouragées. La programmation Bouge ton été doit apporter des activités extraordinaires, complétant l'offre d'animations locale. Des activités sportives (avec l'intervention de comités sportifs départementaux) et culturelles sont ainsi prévues. Elles permettront d'aborder notamment des questions liées à la santé, aux prises de risques, à la recherche de sensations, ...

Dans tous les quartiers, des points d'accueil vont au devant des jeunes et leur proposent de construire ensemble leurs vacances. D'autres partenaires relaient l'opération en informant le public et en l'accompagnant aux activités. Des animations quotidiennes sont aussi mises en place avec le concours de structures compétentes (en particulier, le service des sports). Elles complètent les activités des points d'accueil et s'appuient sur des séances de canoë, de VTT, etc... Plusieurs grandes manifestations sont également prévues : fête d'ouverture, quatre animations au cœur des quartiers, deux stages d'initiation à l'astronomie et au slam, une sortie en baie de Somme, un tournoi de beach-soccer, un raid sportif, une action de prévention sur les conduites à risque, une soirée aux bains, des terrasses en soirée, la réalisation de vidéos et des sorties sur des vieux gréments lors du passage de la « Solitaire du Figaro », une cérémonie de clôture, ...

Considérant les avis formulés par les commissions n°2 et 5 réunies le 23 juin dernier,

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder aux partenaires de l'opération « Bouge ton été 2009 », les subventions figurant au tableau ci-joint (Fonction 824 Nature 6574 Service 3781). Un acompte correspondant à 70 % des besoins de financements des activités sera versé au début de l'opération. Le mandatement du solde est soumis à la transmission d'un rapport d'activités. Le versement des crédits permettant la mise en place des projets élaborés spontanément par les jeunes sera effectué au fur et à mesure des initiatives.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Création de sets de table pour les restaurants « animation de la Ville »

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 39*

LE DEUX JUILLET DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 juin 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (jusqu'à la question n° 11), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme AUDIGOU Sabine, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°22), M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°5), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice, Mme LEGRAND Vérane, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (jusqu'à la question n°2), Mme EMO Céline, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°4).

Pouvoirs ont été donnés par Mme DELANDRE Béatrice à M. LEFEBVRE François, Mme LEGRAND Vérane à Mme SANOKO Barkissa, M. ELOY Frédéric à M. BREBION Bernard (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme FARGE Patricia, M. LAPENA Christian à M. TAVERNIER Eric, Mme MELE Claire à M. LEVASSEUR Thierry, Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme EMO Céline à Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (jusqu'à la question n°4)

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

Mme Sabine AUDIGOU, Conseillère municipale déléguée, expose que la ville de Dieppe propose depuis juin 2008 aux restaurateurs Dieppois des sets de table personnalisés avec les principales animations de l'été.

Il est proposé de facturer ces sets au prix coutant de 46,80 euros HT le mille.

Les restaurateurs ont accepté ce principe et paieront après réception et selon le bon de commande qu'ils auront retourné en mairie.

Considérant les avis formulés par les commissions n°1 et n°3, réunies respectivement les 22 et 23 juin derniers,

Il est proposé au Conseil Municipal de valider ce dispositif ainsi que le tarif proposé.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.
